

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CLAY GLOBAL MACRO Part A (Capitalisation) FR0012454536

Ce FIA est géré par CLAY ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du FIA est : Diversifié.

L'objectif de gestion annuel du FIA CLAY GLOBAL MACRO, est la recherche d'une performance absolue nette de tous frais de gestion supérieure à l'EONIA Capitalisé + 1,5% indépendante de l'évolution des marchés internationaux d'actions, de taux, de devises, avec un objectif de volatilité annualisée inférieur à 6% dans des conditions normales de marché.

Principaux actifs traités :

Indices d'actions, de taux d'intérêts, et de devises via des produits dérivés (futurs et options). Ces actifs représenteront entre 0% et 10% de l'actif net du FIA.

Obligations et autres titres de créances, et instruments du marché monétaire, de tous types d'émetteurs, dont la notation court terme est au minimum B à l'acquisition (ou équivalent) par une des agences de notation ou équivalent selon analyse de la société de gestion. Ces actifs représenteront entre 90% et 100% de l'actif net du FIA.

Stratégie d'investissement :

La gestion du portefeuille s'articule autour de deux axes : une stratégie dynamique qui représente entre 0% et 10% de l'actif net du FIA et une stratégie de gestion de fond de portefeuille qui représente entre 90% et 100% de l'actif net du FIA.

La performance du Fonds sera principalement liée aux prises de positions sur la poche dynamique qui représente entre 0% et 10% de l'actif net du FIA.

Le portefeuille est constitué de positions acheteuses et vendeuses dont l'objectif est de générer une performance absolue. Les positions acheteuses et vendeuses seront réalisées par le biais d'Instruments Financiers à Terme réglementés (ou contrats de Futures) dont les sous-jacents sont des indices actions, taux et devises.

Pendant la période d'ouverture de marché, le gérant réalisera de multiples arbitrages « intraday ». Pour autant les arbitrages resteront courts dans le temps.

A la clôture des marchés toutes les positions sur contrats à terme seront closes. Par extension, l'exposition aux marchés restera limitée.

Ainsi le Fonds ne détient aucune exposition aux instruments sous-jacents lorsque les marchés sont fermés (pas de position « overnight »).

L'analyse fondamentale macro-économique associée à une approche « comportementale » et technique des marchés permettent d'initier des stratégies de type directionnelles pures et toutes stratégies estimées opportunes par le gérant via l'utilisation d'Instruments Financiers à Terme (IFT). Les prises de positions discrétionnaires se fondent d'une part sur des analyses techniques intra-jour utilisant les indicateurs suivants :

- Figures techniques court terme
- Moyennes mobiles
- Rupture de points haut ou bas
- Indicateurs de sur-achat ou de sur-vente

D'autre part sur une analyse de marché à plus long terme (tendance majeure de long terme ou prises de positions contrariantes dans des zones de congestion).

La taille des positions est ajustée, voire coupée, en fonction de la volatilité constatée sur le marché considéré.

Indicateur de référence : EONIA Capitalisé.

Affectation du résultat : Capitalisation des revenus.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 3 ans. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque mercredi à 11 heures et exécutés sur la valeur liquidative du mercredi, ainsi que le dernier jour ouvré du mois. La valeur liquidative est calculée chaque mercredi et le dernier jour ouvré du mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Bien que le Fonds mette en place une stratégie indépendante de l'évolution des marchés internationaux d'actions, de taux et de devises, l'indicateur de risque et de rendement de ce Fonds est de 2 en raison de son exposition aux marchés via des produits dérivés.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe de risque du Fonds ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour ce FIA non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur et/ou de défaillance d'un émetteur.

Risque de contrepartie : le FIA est exposé au risque de contrepartie résultant d'opérations conclues avec un établissement de crédit. Le FIA est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ses instruments.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative du FIA.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi, sur la valeur de souscription de la part du FIA au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,03%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas de commission de performance pour l'exercice précédent.
20% TTC de la performance au-delà de la performance de l'EONIA Capitalisé + 1,5%	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation calculée à date d'agrément fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 3 et suivantes du prospectus de ce FIA disponible au siège de la société de gestion.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

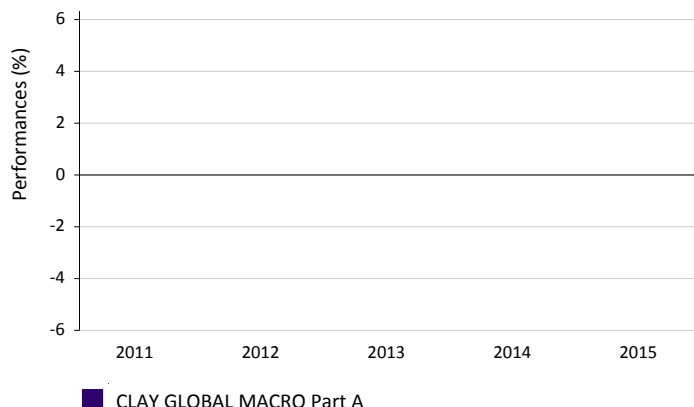
Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 15 avril 2015

Date de création de la part : 15 avril 2015

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : EONIA Capitalisé.



Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank France

Le prospectus du FIA et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de la société de gestion : Clay Asset Management, 26, rue Saussier Leroy, 75017 Paris. Tél. : 01 44 17 36 55.

La valeur liquidative du FIA est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FIA.

Eligibilité au quota d'investissement de 25 % - fiscalité des revenus de l'épargne (décret 2005-132 transposant la directive 2003/48/CE).

Le FIA n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FIA ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par le FIA dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FIA. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de Clay Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion Clay Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2016.